

BURKINA-FASO

SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE



**Autorité de Régulation
de la Commande Publique**

**RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018**

AUTORITE CONTRACTANTE : Institut Des Sciences

N° Réf : 85/18/TAK/ARCOP/2020

GROUPEMENT SYNEX - CMC



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

csynex@yahoo.fr /dossyov@yahoo.fr /secretariat@synexconsulting.bj

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE	5
II.	LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	10
3.1.	CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	10
3.2.	CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE 11	
3.2.1.	<i>Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante</i>	11
3.2.2.	<i>Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission.....</i>	11
3.2.3.	<i>Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	12
3.3.	CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES.....	13
3.3.1.	<i>Echantillonnage.....</i>	13
3.3.2.	<i>Phase de préparation du marché</i>	14
a-	Contrôles préliminaires d'ordre général	14
b-	Préparation du marché	14
	<i>Rien à signaler.....</i>	14
3.3.3.	<i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i>	14
a-	Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu	14
b-	Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu.....	14
c-	Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu.....	14
d-	Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu.....	15
e-	Dossier d'appel à concurrence	15
f-	Présentation des offres	15
g-	Réception des offres.....	16
h-	Ouverture des offres.....	16
i-	Evaluation des offres et attribution	17
j-	Approbation des travaux de la CAM	17
k-	Signature et approbation du Contrat de marché.....	17
3.3.4.	<i>Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché</i>	17
a-	Réception et règlement du marché.....	17
b-	Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu	17
3.3.5.	<i>Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue.....</i>	17
3.4.	CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES	18
3.5.	CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE.....	18
IV.	ANNEXES	19

ABREVIATIONS ET SIGLES

AC : Autorité Contractante
AOOA : Appel d'Offres Ouvert Accélééré
AOO : Appel d'Offres Ouvert
AOR : Appel d'Offres Restreint
ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique
CAM : Commission d'Attribution des Marchés
CC : Consultation de Consultant
CCAG : Cahier des Charges Administratives Générales
CCAP : Cahier des Clauses Administratives Particulières
CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières
DAC : Dossier d'Appel à Concurrence
DAO : Dossier d'Appel d'Offres
DC : Demande de Cotation
DCF : Demande de Cotation Formelle
DCNF : Demande de Cotation Non Formelle
DG-CMEF : Direction Générale de Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers
DMP : Direction des Marchés Publics
DPA : Demande de Proposition Allégée
DPro : Demande de Proposition
DPx : Demande de Prix
DR-CMEF : Direction Régionale de Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers
ED : Entente Directe
EDS : Entente Directe Spécifique
ISA : International Standard Audit
MI : Manifestation d'Intérêt
N/A : Non Applicable
ORD : Organe de Règlement des Différends
PI : Prestation Intellectuelle
PPM : Plan de Passation des Marchés Publics
PRM : Personne Responsable des Marchés
TDR : Termes de Référence
TTC : Toutes Taxes Comprises

LETTRE INTRODUCTIVE

I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2018 de l'Institut Des Sciences a été marquée par la passation de **36 marchés publics** pour un montant global de **2 225 076 976 FCFA** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **04 marchés publics d'une valeur globale de 54 415 172 FCFA**, soit un taux de représentativité de **11,11 %** en termes de volume des marchés et **2,44 %** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
Total Marché	36	2 225 076 976	04	54 415 172	11,11	2,44

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la PRM de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la PRM et de la structure en charge du contrôle au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

LETTRE D'OPINION

II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

Monsieur le

Directeur Général de l'Institut Des Sciences

A

Monsieur le

**Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la
Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)**

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire **2018**.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2018 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<u>Commentaires</u>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 17% des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2)</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>La majorité (91%) des marchés communiqués par l'autorité contractante a été passée selon des procédures peu ou non compétitives (CC, DC, DPX, ED). (cf. détail au point 3.2.3)</i>

	Commentaires
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation de la PRM (1)	04 irrégularités par rapport au code des marchés publics
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	22 cas de non conformités (R1 à R126)
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	<i>Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés, aucune anomalie n'a été relevée</i>
Sur le respect des délais	<i>Le contrôle sur les délais n'a révélé aucune insuffisance. (cf. point 3.3.5).</i>

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation de la PRM pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

3.1.1. Mise en place de la PRM

R1 à R3

La PRM de l'Institut des Sciences dispose d'un arrêté de nomination visé par l'organe de contrôle et approbation du Directeur Général de l'Institut.

Organisation de la PRM

R4 à R10

Observations sur la PRM

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) arrêté 2017_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents, la mission a relevé les anomalies ci-après :
 - Une faiblesse dans le stockage des documents archivés est à relever et se matérialise par une forte insuffisance du matériel d'archivage tels que les armoires de stockage, bacs, palettes... ;
 - Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure ;
- ✓ Absence d'un système d'archivage électronique.
- ✓ Sur l'existence d'un guide de procédures sur la passation des marchés, l'autorité contractante utilise comme guide le code des marchés publics. Celle-ci gagnerait en principe à élaborer un outil de gestion de la commande publique qui tient compte des spécificités organisationnelles ou structurelles de l'Institut Des Sciences (IDS) tout en se basant sur les dispositions du code des marchés publics.
- ✓ Sur l'existence d'un système de suivi (la tenue d'un fichier de marchés, des PVs de réunions et les registres pendant la période sous revue), il convient de relever que l'AC ne dispose pas d'un dispositif efficace de suivi de la mise œuvre du PPM. Il n'y a pas de preuve de réunion relative au suivi des processus de la commande publique, ni la tenue d'un fichier des marchés. Cependant, nous relevons l'existence d'un registre qui ne nous renseigne pas sur l'exhaustivité des offres reçues sous revue. Aussi, ce registre est tenu avec des sauts de pages. Cette situation n'est pas de nature à garantir une transparence totale dans les procédures de passation des marchés.

- ✓ Sur l'élaboration et la transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM (article 2 de l'arrêté 2017_393), la mission n'a enregistré aucune preuve de transmission des états d'exécution mensuels consolidés du PPM à la structure chargée du contrôle.
- ✓ Non élaboration des statistiques sur les marchés publics au titre de l'exercice sous revue (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID)

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à :

- L'archivage des dossiers de marchés passés conformément aux procédures d'archivage recommandé par les textes en vigueur ;
- L'archivage électronique des pièces liées aux marchés ;
- La mise en place d'un manuel de procédures sur la passation et l'exécution des marchés ou à défaut, l'utilisation du guide de l'autorité contractante de l'ARCOP ;
- La tenue d'un fichier de marchés donnant des renseignements sur chaque marché depuis la passation jusqu'à la réception, des PVs de réunions des organes et des registres cotés, paraphés et sans ratures pendant la période sous revue ;
- L'élaboration et à la transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM ;
- L'élaboration des statistiques sur les marchés publics.

3.2.CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

3.2.1. *Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante*

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'AC sur la période sous revue.

3.2.2. *Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission*

Observations

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 17%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

Pièces d'ordre général

- La preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori.
- Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget.

Pièces d'ordre spécifiques à chaque marché

- Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) ;
- Lettre de transmission ou bordereau d'envoi du projet de DDP à l'organe de contrôle (cf. marché1) ;
- Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement (cf. marché 1 à 4) ;
- Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC) ;
- Le rapport de validation du manuel de procédure (cf. marché 4) ;
- Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour PI (cf. marché 4) ;
- Procès-verbal de négociation pour PI (cf. marché 4) ;
- Courriers déchargés des convocations avec les membres des comités restreints dans le cadre des procédures allégées (cf. marchés 2 et 4) ;
- Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI.

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

3.2.3. *Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue*

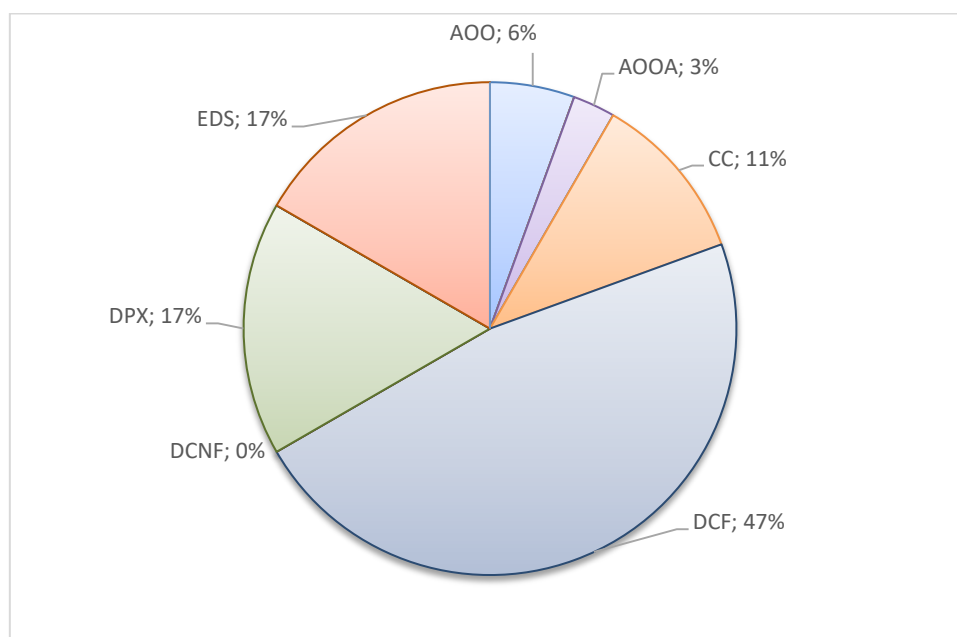
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure

Procédures	Nombre	%
AOO	2	6
AOOA	1	3
CC	4	11
DC	17	47
DPX	6	17
EDs	6	17
Total	36	100

Source : Nos travaux.

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu’au cours de l’exercice 2018, l’autorité contractante a utilisé la demande de cotation (DC) pour passer 47% de ses marchés publics. La procédure d’appel d’offres ouvert a été utilisée pour passer 6% des marchés et a consommé 72% du budget de la commande publique de l’IDS au titre de l’année 2018.

3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L’EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l’échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
DPX	1	11 987 672
DC	1	9 588 000
ED	1	24 662 000
CC	1	8 177 500
Total sélectionné	4	54 415 172
Total communiqué	36	2 225 076 976
%	11	2

Nos contrôles sur la passation et l’exécution des marchés portent donc sur quatre **(04) marchés** d’une valeur globale de **54 415 172 FCFA**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés a été présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

3.3.2. Phase de préparation du marché

a- Contrôles préliminaires d'ordre général

R1 à R8

Observations

La mission a relevé :

- Une absence de preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori (Art 50 du décret 2017_049) ;
- La non publication d'un avis général du PPM dans la revue des marchés publics sur le site web de l'UEMOA pour les marchés dont les montants atteignent le seuil communautaire (Art 50 du décret 2017_049).

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à publier :

- Le plan global de passation des marchés et l'avis conformément aux dispositions en vigueur ;
- L'avis général du PPM dans la revue des marchés publics sur le site web de l'UEMOA pour les marchés dont les montants atteignent le seuil communautaire.

b- Préparation du marché

R9 à R11

Rien à signaler

3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation

a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu

R12 à R16

Non applicable

b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu

Non applicable

c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu

R22 à R23

Non applicable

d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu

R24 à R33

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé :

- Mode d'identification des fournisseurs consultés par l'Autorité Contractante dans le cas des procédures allégées (consultations de consultants) non clairement établi en violation de l'article 72 du décret 2017-049 ;
- Conditions irrégulières de déroulement de la procédure non respectées pour Prestations Intellectuelles (Art 68 du décret 2017_049) et cela se justifie par :
 - L'absence de preuve de négociation avec le titulaire pressenti (défaut de PV de négociation) ;
 - Absence de mention relative aux scores techniques attribués à chaque consultant (art 118 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID).
- Mode d'identification des fournisseurs consultés par l'Autorité Contractante dans le cas des procédures allégées (demandes de cotation) non clairement établi (art 68 du décret 2017_049);

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à:

- ce que les trois (03) fournisseurs sollicités pour les procédures allégées soient choisis dans un répertoire de fournisseurs agréés et d'instaurer une rotation entre fournisseurs de façon à faire participer tous les candidats potentiels ;
- la transparence dans la conduite des travaux de passation des marchés.

e- Dossier d'appel à concurrence

R36 à R46

Observation

Absence dans le dossier de consultation pour le marché de Prestation Intellectuelle, des TDRs, des lettres d'invitation indiquant les critères de sélection et leur mode d'application et le projet de marché (Art 66 du décret 2017_049).

Recommandation

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'élaboration des TDR pour les marchés de PI.

f- Présentation des offres

R49 à R53

Rien à signaler

g- Réception des offres

R54 à R56

Observation d'ordre spécifique

La mission a relevé une défaillance dans la tenue du registre ou liste des offres réceptionnées. Ceci ne permet pas de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception de toutes les offres (Art 94 du décret 2017_049). En effet, les offres des marchés (2, 3& 4) de l'échantillon ne sont pas inscrites dans le registre d'enregistrement des offres réceptionnées.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de mentionner les informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émargée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres conformément aux dispositions en vigueur.

h- Ouverture des offres

R57 à R70

Observation d'ordre général

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- Absence de la mention des plis reçus hors délais dans le PV d'ouverture des plis (art 97 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) ;
- Absence au niveau du PV d'ouverture des offres de la mention de la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque pli, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre contrairement à l'article 98 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID ;
- Les pièces obligatoires des offres des soumissionnaires ne sont pas paraphées par les membres de la commission et cela en violation de l'article 98 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect des dispositions en vigueur en ce qui concerne :

- les conditions d'ouverture des offres relatives à la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque pli, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre pour les marchés de travaux et de fournitures en les transcrivant de façon littérale dans le PV d'ouverture des offres ;

- la mention dans le PV d'ouverture des informations sur les plis reçus hors délai. En effet, même si l'autorité contractante a constaté l'absence de plis reçu hors délai, mention doit être faite dans le PV conformément aux textes en vigueur.
- le paragraphe des pièces obligatoires des offres des soumissionnaires par les membres de la commission d'attribution des marchés.

i- Evaluation des offres et attribution

R71 à R91

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des offres des soumissionnaires et de la fiche de synthèse de délibération des marchés soumis à son appréciation.

j- Approbation des travaux de la CAM

R92

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des offres des soumissionnaires et de la fiche de synthèse de délibération des marchés soumis à son appréciation

k- Signature et approbation du Contrat de marché

R93 à R100

La mission n'a relevé aucune insuffisance au niveau de la signature et de l'approbation des contrats de marchés soumis à son appréciation.

3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché

a- Réception et règlement du marché

R101 à R121

Rien à signaler

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

R122 à R125

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue

La mission a été limitée car elle n'a pas pu exploiter de façon efficace la fiche renseignée des **appréciations des délais** pour défaut de certaines pièces clés (bordereaux et lettres de transmission) pouvant nous renseigner sur les dates relatives aux procédures des passations des marchés.

3.4.CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES

Nos constats sur la matérialité physique portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
Travaux	Construction d'un parking	11 987 672	Oui	Oui

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

La mission a effectué un déplacement in situ et n'a pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique des travaux réalisés.

3.5.CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE

L'autorité contractante n'a enregistré aucune plainte au titre de l'année 2018.

IV. ANNEXES

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique

Listes des marchés communiqués

N°	Références du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	Titulaire	Montant
1	Chapitre 22, article 222	Acquisition de deux (02) terrains pour l'implantation de l'IDS annexe à Ouaga et de l'IRDS Bobo-Dioulasso	Convention	-	BN	Famille OUEDRAOGO/Saaba et Famille SANOU/Kouentou	97 500 000
				T	BN	Entreprise YAHMID	2 317 500
				T	BN	Entreprise YAHMID	5 036 000
				-	BN	Mairie de Saaba	30 489 000
				T	BN	Entreprise YAHMID	9 553 500
2	Chapitre:22 article 224 paragraphe 2249	Réinstallation de l'éclairage du terrain de sport et réinstallation du sautoir	Demande de cotation	T	BN	SAW Electricité	3 335 900
3	Chapitre: 22 article : 226 paragraphe2261	Etudes pour parking (Description technique et élaboration des plans architecturaux pour la construction d'un parking)	Consultation de consultants	PI	BN	EMUS	740 000
4	Chapitre 22 article :226 paragraphe:2261	Construction d'un parking	Demande de prix	T	BN	BATI PLUS SARL	11 987 672
5	Chapitre 22 article :226 paragraphe2261	Suivi contrôle de construction d'un parking	Consultation de consultants	PI	BN	Global ingénierie & expertise (GIE)	730 000
6	Chapitre 23 articles : 233 paragraphe2331	Construction et équipement d'un amphithéâtre en R+2	Appel d'Offres Ouvert International	T	BN	Groupe ECOS SARL	940 713 646
						Groupe Total Acess/Total Acess RCI	443 488 368
						MEMO SARL	70 800 000
7	Chapitre 23, article 233, paragraphe 2339	Etudes architecturales, techniques et élaboration d'un dossier d'appel à concurrence pour les travaux de construction d'un immeuble en R+3 à usage de salle de cours	Demande de proposition	PI	BN	Groupement CEITP/ARCADE	31 641 700
8	Chapitre: 24, article: 241, paragraphe 2411	Acquisition de consommables de laboratoire	Demande de cotation	F	BN	Société COBEL SARL	9536524
9	Chapitre 24 article :243	Acquisition de matériels informatiques	Demande de cotation	F	BN	ESA SERVICES	9 864 800
10	Chapitre 24 article :244	Acquisition de mobilier de bureau	Demande de cotation	F	BN	Société Noble SARL	4 553 115
11	Chapitre 24, article 245, paragraphe 2451	Acquisition véhicules à quatre roues : trois (03) pick up et une station wagon	Appel d'offres Ouvert Accéléré	F	BN	DIACFA AUTOMOBILE	105 820 003
12	Chapitre 60, article 601, paragraphe 6011	Acquisition de produits pharmaceutiques	Demande de prix	F	BN	FASO Biopharma	11 700 090
13	Chapitre 60, article 604, paragraphe 6042	Acquisition de carburant et lubrifiant	Entente Directe	F	BN	Total Burkina S,A	45000000
				F	BN	Vivo Energy Burkina	20 000 000

Groupement SYNEX - CMC

14	Chapitre 60, article 604, paragraphe 6043	Acquisition de produits d'entretien	Demande de cotation	F	BN	LAWTI recouvrement	4 242 550
15	Chapitre 60, article 604, paragraphe 6045	Acquisition de consommables informatiques	Demande de cotation	F	BN	Entreprise YAM SERVICES	8 015 000
16	Chapitre 60, article 604, paragraphe 6047	Acquisition de fournitures de bureau	Demande de cotation	F	BN	Manga Express Librairie (MEL BURKINA)	9 464 500
17	Chapitre 60, article 605, paragraphe 6056	Elaboration d'un manuel de procédures	Consultation de consultants	PI	BN	Cabinet d'études KONFE et Associés	8 177 500
18	Chapitre 60, article 605, paragraphe 6056	Elaboration d'un plan stratégique de communication	Consultation de consultants	PI	BN	AFRICA LIGTH	7 950 000
19	Chapitre 60, article 605, paragraphe 6057	Acquisition de matelas	Demande de cotation	F	BN	EKAM	9588000
20	Chapitre 62, article 622, paragraphe 6229	Location de véhicules	Entente Directe	SC	BN	SCAB	57 300 800
21	Chapitre 62, article 622, paragraphe 6229	Location de véhicules dans le cadre de la mission d'évaluation	Demande de cotation	SC	BN	Multi service	3 335 000
22	Chapitre 62, article 624, paragraphe 6241	Entretien et réparation des climatiseurs et réfrigérateurs (lot 1) des installations électriques (lot 2) et des installations de plomberie (lot 3)	Demande de cotation	SC	BN	EBB	21 377 288
						DJEMUEL SERVICE SARL	
						DJEMUEL SERVICE SARL	
23	Chapitre 62 article 624, paragraphe 6242	Réparation de tables, chaises et portes	Demande de cotation	SC	BN	ENN	5 829 500
24	Chapitre 62, article 624, paragraphe 6243	Entretien et réparation de véhicules	Demande de prix	SC	BN	Garage BASSINGA INNOCENT ND	14 406 780
25	Chapitre 62 article: 624, paragraphe 6243	Acquisition de pneus	Demande de cotation	F	BN	NEW TYRE SARL	9 484 250
26	Chapitre 62, article 624, paragraphe 6244	Entretien et réparation des copieurs et matériels informatiques	Demande de cotation	SC	BN	KM Service	8 974 400
27	Chapitre 62, article 624, paragraphe 6249	Fourniture de matériels informatiques de licence Micro soft Window et d'anti- virus	Demande de cotation	F	BN	IMAT-GROUP	9 854 840
28	Chapitre 62 article 625 paragraphe 6253	Assurance du materiel roulant	Entente Directe	SC	BN	Allianz Burkina assurances	4 181 320
29	Chapitre 62, article 626, paragraphe 6266	Acquisition de documentations techniques	Entente Directe	F	BN	Librairie Universitaire	8 923 350
30	Chapitre 62, article 627, paragraphe 6271	Abonnement journaux, annonces et insertions	Entente Directe	F	BN	Sidwaya, le pays, Observateur Paalga	3 775 877
31	Chapitre 62, article	Acquisition de divers imprimés et quittances	Demande de	F	BN	SIGAM	7 790 000

Groupement SYNEX - CMC

	627, paragraphe 6272		cotation				
31	Chapitre 62, article 627, paragraphe 6272	Acquisition de gadgets	Demande de cotation	F	BN	IPGE	5 996 360
32	Chapitre 62, article 627, paragraphe 6279	Fourniture de produits alimentaires	Demande de cotation	F	BN	CHRISTAL Service	1 992 500
33	Chapitre 63, article 637, paragraphe 6371	Gardiennage des locaux de l'IDS	Demande de prix	SC	BN	PYRAMIDE sécurité	14 209 560
34	Chapitre 63, article 637, paragraphe 6372	Nettoyage des biens meubles et immeubles et l'entretien des espaces verts de l'IDS	Demande de prix	SC	BN	SENEF	14 658 684
35	Chapitre 63, article 637, paragraphe 6375	Gestion privée du restaurant	Reconduction	SC	BN	ETOFA	664 387 200
36	Chapitre 65, article 656, paragraphe 6569	Acquisition de matériels de sport	Demande de cotation	F	BN	Planète sport SANDWIDI Jérémie W.	3 813 170

Liste des marchés sélectionnés

N°	Références des marchés	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	Titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
1	Chapitre 22 articles : 226 paragraphes:2261	Construction d'un parking	Demande de prix	T	BN	BATI PLUS SARL	11 987 672	Exécuté
2	Chapitre 60, article 605, paragraphe 6057	Acquisition de matelas	Demande de cotation	F	BN	EKAM	9 588 000	Exécuté
3	Chapitre 62, article 622, paragraphe 6229	Location de véhicules	Entente Directe	SC	BN	SCAB	24 662 000	Exécuté
4	Chapitre 60, article 605, paragraphe 6056	Elaboration d'un manuel de procédures	Consultation de consultants	PI	BN	Cabinet d'études KONFE et Associés	8 177 500	Exécuté

Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées _ Tableau d'incomplétude

n°	Pièces attendues par marché					Total obtenu (b)	Total attendu (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
	N° dans l'échantillon----->	1 D P X	2 D C	3E D S	4 C C			
Pièces d'ordre général								
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA					1	1	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu					1	1	0%
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales					1	1	0%
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures					0	0	0%
5	Plan de passation des marchés exercé sous revue					1	1	0%
6	Avis général de passation des marchés dont les montants prévisionnels sont supérieurs aux seuils communautaires					1	1	0%
7	Preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori					0	1	100%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM					1	1	0%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget					1	1	0%
SOUS TOTAL =====>						7	8	13%
Pièces spécifiques à chaque marché								
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	1	1	1	1	4	4	0%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	0	N/A	N/A	N/A	0	1	100%
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%

n°	Pièces attendues par marché	1 D P X	2 D C	3E D S	4 C C	Total obtenu (b)	Total attendu (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
	N° dans l'échantillon=====>							
13	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	1	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
14	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	1	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
15	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	0	N/A	N/A	N/A	0	1	100%
16	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	1	0	N/A	0	1	3	67%
17	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	0	N/A	N/A	N/A	0	1	100%
18	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	1	1	1	1	4	4	0%
19	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	1	1	1	1	4	4	0%
20	PV d'ouverture des offres	1	1	N/A	1	3	3	0%
21	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
22	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	1	1	N/A	1	3	3	0%
23	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
24	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	N	N/A	N/A	1	1	1	0%
25	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%

n°	Pièces attendues par marché	1 D P X	2 D C	3E D S	4 C C	Total obtenu (b)	Total attendu (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
N° dans l'échantillon=====>								
26	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu	1	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
27	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
28	Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	1	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
29	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
30	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	N/A	N/A	N/A	1	1	1	0%
31	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	N/A	N/A	N/A	0	0	1	100%
32	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	N/A	N/A	N/A	0	0	1	100%
33	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	N/A	1	1	1	0%
34	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
35	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
36	Procès-verbal de négociation pour les PI	N/A	N/A	N/A	0	0	1	100%

n°	Pièces attendues par marché					Total obtenu (b)	Total attendu (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
	N° dans l'échantillon=====>	1 D P X	2 D C	3 E D S	4 C C			
37	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	1	1	1	1	4	4	0%
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	0	0	0	0	0	4	100%
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	1	1	4	4	0%
40	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	1	1	1	1	4	4	0%
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	N/A	1	N/A	N/A	1	1	0%
42	Eventuels avenants au contrat	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	1	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	1	N/A	N/A	1	2	2	0%
45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	1	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
46	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	N/A	1	1	1	3	3	0%
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	N/A	N/A	N/A	1	1	1	0%
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	1	1	1	1	4	4	0%

n°	Pièces attendues par marché	1 D P X	2 D C	3E D S	4 C C	Total obt en u (b)	Total atte nd u (a)	% d'inco mplétu de (1- b/a)
	N° dans l'échantillon=====>							
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	1	1	1	1	4	4	0%
51	Etat de liquidation des pénalités de retard	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%
52	Caution de l'avance de démarrage	1	N/ A	N/ A	N/ A	1	1	0%
53	Caution de bonne exécution	1	N/ A	N/ A	N/ A	1	1	0%
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	1	N/ A	N/ A	N/ A	1	1	0%
	SOUS TOTAL =====>	21	1 2	9	1 6	58	70	17%
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)								
55	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/ A	N/ A	1	N/ A	1	1	0%
56	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	N/ A	N/ A	1	N/ A	1	1	0%
57	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/ A	N/ A	1	N/ A	1	1	0%
58	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	N/ A	1	N/ A	1	2	2	0%
59	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	N/ A	1	N/ A	1	2	2	0%
60	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%

n°	Pièces attendues par marché					Total obtenu (b)	Total attendu (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
	N° dans l'échantillon=====>	1 D P X	2 D C	3 E D S	4 C C			
61	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
SOUS TOTAL =====>		0	2	3	2	7	7	0%
Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures								
62	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	1	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
63	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maitre d'Ouvrage)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
64	Plans de recollement	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
65	PV de réunion de chantier	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
66	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	1	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
67	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	N/A	0	N/A	N/A	0	1	100%
68	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	N/A	0	N/A	N/A	0	1	100%
SOUS TOTAL =====>		2	0	0	0	2	4	50%
TOTAL =====>		23	14	12	18	74	89	17%

Annexe 3 : Fiche d'audit sur la matérialité physique et vues photographiques pour la matérialité physique du marché

Fiche d'audit de la matérialité physique

N°	Contrôles effectués	Risque d'anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liés à la matérialité physique</i>	La majorité des pièces nécessaires pour le constat physique est disponible
R2	<i>Réalité physique</i>	Ouvrage existant (confère vue photographique)
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Rien à signaler
R4	<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution</i> <i>4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques</i> <i>4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges</i> <i>4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	Rien à signaler
R5	<i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Rien à signaler
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	Rien à signaler
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Non applicable

Vue photographique pour la matérialité physique du marché



Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées




SYNEX-CMC

LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION

Objet : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

Nom de l'autorité contractante : Institut Des Sciences (IDS)

Date : 07 janvier 2021

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	ROAMBA Ghislaka	IDS	PRM	7078 2450 mikasamba@yahoo.fr	
2	KINDA SAYOUBA	IDS	Agent PRM	7008 6635 sayoubakinda@yahoo.fr	
3	TENTON E A. KARIN	Associés Synex	Auditeur	765 889 08	
4					
5					
6					
7					

Cabinet SYNEX CONSULTING SARL

Tél : 00229 21 30 45 44 / 66 26 67 75

Email : csynex@yahoo.fr